



**Maison des jeunes pouss'**

Projet pédagogique 2018/2019

Accueil Collectif de  
mineurs (ACM)

-

Lampaul-Guimiliau





# Maison des jeunes pouss'

## Le fonctionnement de l'ACM:

### ➤ Situation géographique :

- Adresse :     **Maison des jeunes pouss'**  
                  **Accueil de loisirs**  
                  15, route de Landivisiau  
                  Square Francis Herry  
                  29400 LAMPAUL-GUIMILIAU

○ La maison des jeunes pouss' (MJP) est une association loi 1901 qui se situe à Lampaul-Guimiliau. Cette commune se situe à quelques kilomètres de Landivisiau, et compte environ 2100 habitants. Au sein de la commune, la MJP a pour but d'offrir un service de proximité répondant aux besoins des familles de Lampaul-Guimiliau et de ses environs. L'association regroupe plusieurs branches : l'ALSH, la garderie périscolaire du matin et du soir, les TAP (Temps d'activités périscolaires) et les animations familles. L'ALSH est composé de trois sections : Le service enfance (3-7 ans pendant les vacances scolaires et 3-12 ans pour les mercredis après midi), le service Passerelle (8-12 ans) et le service jeunesse (11-18 ans).

### ➤ L'accueil :

L'ACM, service enfance, accueille des enfants de trois à douze ans. Le temps d'accueil se fait de 7h30 à 18h30, suivant l'échelonnage suivant :

- De 7h30 à 9h30 : Accueil échelonné des enfants.
- De 9h30 à 9h45 : Rangement des jeux et présentation de la journée et des activités.
- De 9h45 à 11h30 : Activités.
- De 11h30 à 12h : Activités Libres. Les enfants pourront aller chercher le pain, arroser la serre et/ou aller chercher des livres à la médiathèque.
- De 12h à 12h15 : Départ des enfants présents le matin.
- De 12h15 à 13h15 : Repas.
- A partir de 13h15 : Arrivée des enfants pour l'après-midi.
- De 13h15 à 16h : Sieste pour les petits.
- De 14h à 16h00 : Activités et arrivée échelonnée des petits après la sieste.
- De 16h00 à 17h : Goûter.
- De 17h à 18h30 : Départ échelonné des enfants.

Cet échéancier peut être modifié en fonction des activités.

L'accueil des enfants se fera par les animateurs. Il est demandé aux parents d'amener les enfants jusque dans l'établissement, il en sera de même pour le départ. Cela nous permet de faire remonter certaines informations (modifications d'horaires, petits bobos et autres...). Si l'enfant rentre seul, il faudra le préciser lors de l'inscription.

### ➤ Les inscriptions :

Chaque enfant présent à la MJP doit avoir sa fiche d'inscription et sa fiche sanitaire à jour ainsi qu'un certificat médical qui atteste que l'enfant est à jour dans ses vaccinations et apte aux activités physiques et sportives. Nous vous demanderons également une attestation de responsabilité civile au nom de l'enfant.

Les inscriptions se font une semaine à l'avance auprès de Stéphanie :

- Les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 15h à 17h30.
- Vacances scolaires, directement à la MJP de 8h30 à 18h.



# Maison des jeunes pouss'

## Les moyens

### ➤ Moyens humains :

#### • 6 permanents :

- PAUGAM Stéphanie : Directrice de l'association. Résidant à Landivisiau. Titulaire DUT Carrières sociales option animation sociale et socioculturelle.
- BIHAN Laurence : Animatrice titulaire BPJEPS LTP, Résidant à Plouescat. Référent Enfance.
- GUILLEM Stéphane : Animateur communal, mis à disposition de l'association MJP. Titulaire BAFA/BAFD, Référent Ados. Résidant à Guimiliau.
- PETERS Olivia, animatrice titulaire BAFA à l'association MJP pendant les TAP, les mercredis et les vacances scolaires. Résident à Landivisiau.
- Leslie GUILLOU, animatrice communale mise à disposition de l'association MJP. Titulaire BAFA, animatrice mercredis, TAP et Garderie périscolaire.
- MORVAN Philippe : Animateur communal mis à disposition de l'association MJP. Titulaire BAFA, résidant à Lampaul-Guimiliau. Référent Passerelle (8-12 ans)

L'équipe pourra être complétée ou modifiée selon les besoins, notamment pendant les périodes de vacances scolaires.

Les programmes seront affichés à la MJP et distribués dans les écoles et les commerces de la commune. Il sera également disponible sur le site internet de l'association et de la mairie.

### ➤ Moyens matériels :

#### ✓ « La Maison des Jeunes pouss' »

La maison des jeunes pouss' de Lampaul-Guimiliau dispose d'une grande salle d'accueil de 60m<sup>2</sup> réparti en plusieurs « coins » :

- La grande salle d'activités
- Le coin « jeux d'imitations »
- Le chapiteau : Construction.
- Un coin calme/Lecture/Marionnettes.

Le repas du midi sera pris au restaurant scolaire.

Un espace extérieur est délimité afin d'assurer la sécurité des enfants. Les parents veilleront à refermer le portail à leur sortie.

Le temps de sieste s'effectuera dans la salle de sieste de l'école maternelle Eric TABARLY.

#### ✓ « Passerelle »

Les activités « Passerelle » sont des activités pour les enfants âgés de 8 à 12 ans. Un nouvel espace 8-12 ans a été créé à l'étage dans le bâtiment de la MJP. Différents locaux peuvent être utilisés :

- La maison des jeunes pouss' avec le « Studio » aménagé depuis AVRIL 2019 (2 pièces de 20 m<sup>2</sup> environ)
- Le Foyer.
- La maison des associations.
- La salle omnisport
- La Médiathèque



## Maison des jeunes pouss'

### ✓ « Les Z'ados »

Les activités ados peuvent également être dans les différents bâtiments cités pour la Passerelle. Les Z'ados disposent d'un foyer composé d'une salle d'activités et d'une salle d'accueil (baby foot, jeux vidéos, coin lecture etc...). Une salle informatique est aménagée à l'étage du foyer.

### ➤ Matériel Pédagogique :

Pour chaque activité, le matériel est fourni par l'association (sauf activités spécifiques pour la Passerelle ou les Ados). Pour le centre de loisirs 3-12 ans, il est préférable que les enfants n'apportent pas d'affaires personnelles (jeux, ballons etc.). Cependant, les plus jeunes pourront apporter leurs « doudous ».

L'équipe d'animation n'est pas responsable des pertes ou vols pendant les temps d'animation.



# Maison des jeunes pouss'

## La vie quotidienne

### ➤ Le goûter :

Pour la « Passerelle », les enfants inscrits au Centre de Loisirs (ALSH/PASSERELLE) pourront revenir au centre pour partager un goûter. En revanche, il n'est pas prévu pour les enfants inscrits uniquement « PASSERELLE » (Avec la carte).

Quand il est prévu, le goûter sera fourni par l'association. Nous demandons aux parents de ne pas apporter de goûters individuels aux enfants afin de ne pas susciter de jalousie.

### ➤ Le transport :

Le trajet des enfants de la maison jusqu'au centre se fera sous la responsabilité des parents.

### ➤ Santé :

Nous ne sommes pas autorisés à délivrer de médicaments, sauf certificat médical. Un cahier de soins est présent dans la trousse de pharmacie et est remplie à chaque soin donné aux enfants.

### ➤ Les activités :

L'activité, au-delà de sa dimension occupationnelle, est un outil favorable au développement de l'enfant. Au travers de différentes formes d'activités, nous pourrions l'aider à construire son identité, sa personnalité et l'accompagner dans son développement; ceci en prenant compte des capacités de chacun.

Une variété d'activités est proposée aux enfants (activités manuelles, sportives, culturelles, sorties, grands jeux etc.) autour de thèmes déterminés au préalable lors des réunions de préparation entre animateurs, en accord avec le projet éducatif et pédagogique de la structure. Nous élaborons donc nos animations en fonction d'objectifs (développés plus loin), des idées des animateurs mais aussi en fonction des souhaits des enfants.

### ➤ Activités « extra scolaires »

La réglementation de l'ACM ne nous permet pas d'autoriser les « aller-retour » des enfants entre le centre et les activités comme le foot, le hand etc... Légalement, l'enfant est sous la responsabilité de l'association durant le temps de l'activité. Exception est faite pour le théâtre qui est une activité encadrée par des animateurs communaux, déclaré à la MJP.

Outre l'aspect réglementaire, afin de respecter la cohérence et les objectifs pédagogique de l'accueil de loisirs, il est préférable de considérer les activités du centre comme outil de socialisation et d'épanouissement au même titre que les activités sportives ou culturelles proposés par les associations locales.

Cependant, nous proposons aux familles qui le souhaitent, d'accompagner les enfants à l'heure de l'activité mais celui-ci sera récupérer par les parents ou par une autre personne qu'un responsable de l'ACM.

## Besoins et intérêts

✓ Les 3-6 ans.

Besoins-Intérêts	Activités possibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoins biologiques (Alimentation, sommeil, mouvement...)</li> <li>- Besoin d'affection, de sécurité, de communication</li> <li>- Identification au parent du même sexe</li> <li>- Prise de conscience de son corps et de sa personne</li> <li>- Exploration du milieu (besoin d'expérience, de manipulations)</li> <li>- Curiosité du sexe opposé</li> <li>- Instabilité, variabilité des intérêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeux de couleurs, de constructions à base de rythmes et de manipulation (eau, terre, sable, collage, coloriages, dessins, peintures...)</li> <li>- Jeux sur les sens (découverte du corps)</li> <li>- Jeux de rôles.</li> <li>- Escalade, toboggan, balançoire</li> <li>- Poursuites (chats, loups)</li> <li>- Utilisation de tissus, objets roulants...</li> <li>- Contes, histoires, marionnettes.</li> <li>- Jeux d'imagination.</li> <li>- Découverte de son environnement.</li> </ul> <p style="text-align: center;">Chants, rondes, jeux collectifs et surtout coins aménagés</p>

✓ Les 6-12 ans.

Besoins-Intérêts	Activités possibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mêmes besoins qu'avant mais avec la socialisation en plus (sens du donner et du recevoir, d'échanges...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités de constructions (cabanes, cerfs-volants,...)</li> <li>- Jeux d'adresse, jeux d'échanges.</li> <li>- Activités manuelles.</li> <li>- Chants, jeux dansés, histoires lues, contes.</li> <li>- Découverte du milieu, de la nature (collecte)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déguisement</li> <li>- Grand jeux avec mise en situation (jeux d'imagination.)</li> <li>- Découverte de son environnement proche (rencontre intergénérationnelles).</li> </ul>



# Maison des jeunes pouss'

✓ Les 12-17 ans.

<b>Besoins-Intérêts</b>	<b>Activités possibles</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Socialisation.</li><li>- Construction personnelle.</li><li>- Besoin d'autonomie et de responsabilisation.</li><li>- Se construire avec et à coté de l'autre.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place de projets.</li><li>- Expérimentation de nouvelles activités.</li><li>- Impliquer les jeunes dans leur territoire (chantier jeunes, participation aux animations locales...)</li></ul>



# Maison des jeunes pouss'

## Fonctions et missions.

### ➤ La directrice a pour mission :

- De superviser le bon déroulement de l'association et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique.
- La préparation de la MJP de manière à ce qu'elle soit fonctionnelle dès l'arrivée des enfants.
- La coordination de l'équipe d'animation.
- La formation des stagiaires.
- La gestion financière et administrative mais aussi l'organisation matérielle du centre.
- Les relations avec l'association, gestionnaire de la structure.
- Les relations avec les partenaires (Mairie, communauté de communes, associations locales, autres centres...)
- Les relations avec les prestataires.
- Les relations avec les familles.
- Elle est la garantie du bien être et de la sécurité des enfants.
- L'évaluation du centre (bilan moral et financier, sondage de satisfaction...)

### ➤ Les animateurs ont pour mission :

- La préparation du centre. C'est-à-dire l'élaboration du programme en collaboration avec la directrice, le recensement du matériel nécessaire, etc.
- La préparation, la mise en place et le rangement des activités.
- L'animation de la journée et l'accueil des enfants.
- Veiller au bien être et à la sécurité de l'enfant.
- Etablir un échange avec les parents (Accueil et départ de l'enfant, comment s'est passée la journée, est ce qu'il y a eut des bobos, etc.)





# Maison des jeunes pouss'

## Les échanges

### ➤ L'équipe.

Après chaque vacance, une réunion sera organisée avec la directrice et les membres du bureau, pour discuter d'éventuelles difficultés, ou pour échanger sur différents thèmes. La directrice et les animateurs aborderont régulièrement entre eux les sujets quotidiens du fonctionnement de l'association (Thèmes, organisation, disfonctionnement etc.). Une réunion de préparation est prévue avant chaque période. Chaque vendredi midi pendant les vacances scolaires, un bilan de la semaine sera effectué avec les responsables de chaque section et la directrice.

### ➤ Les enfants :

L'accueil, l'écoute, les envies et le rythme des enfants/ados sont privilégiés. L'équipe d'animation est à l'écoute permanente des enfants/ados. Un libre cours à leurs idées sera favorisé tout au long du séjour des enfants/ados, par la mise en place de murs d'expression, de boîte à idées, d'échanges informels.. Nous serons attentifs à régler les conflits entre les enfants/ados par l'intermédiaire de groupe de parole afin que les enfants/ados puissent régler eux-mêmes leurs conflits.

### ➤ Les parents :

Nous accordons un intérêt particulier à l'échange entre l'équipe d'animation, l'association et les parents. En effet, il nous semble important que les parents connaissent l'association et les activités qui y sont proposées. Nous souhaitons installer un climat de confiance en leur permettant de trouver leur place dans notre association. Ainsi, des temps d'échanges, parents/enfants seront régulièrement proposés. Au centre de loisirs, en fin de vacances un échange sera organisé par l'intermédiaire d'une rencontre autour d'un café, de gâteaux ou d'animations réalisés par les enfants. Ce temps d'échange pourra être l'occasion de présenter aux parents les photos et/ou les diaporamas des activités ou encore de proposer des ateliers animés.



# Maison des jeunes pouss'

## Les objectifs principaux de l'association

- Investir le temps libre pour accompagner l'émancipation et la socialisation de l'enfant.

L'équipe d'animation veillera au respect du rythme de chacun. Les enfants/ados devront respecter l'autre, être à l'écoute des autres et respecter les choix et les mœurs de chacun. La socialisation c'est aussi apprendre aux enfants à vivre ensemble. Nous veillerons à créer une dynamique de groupe en tenant compte des différences, de la personnalité et du rythme de chaque enfant/ados.

L'autonomie, ce n'est pas pouvoir se débrouiller seul, c'est le pouvoir de se débrouiller avec les autres. Nous veillerons à ne pas « faire à la place » de l'enfant mais à l'aider à prendre lui-même des initiatives.

- Impliquer l'enfant/l'ados dans une dynamique citoyenne en s'ouvrant au monde et à ses réalités.

Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.

L'enfant/ados habite dans un lieu donné mais ne doit pas être détaché du monde qui l'entoure. Connaître son environnement local et le respecter fait aussi partie de cette dynamique citoyenne. L'enfant/ados est à même de comprendre les enjeux de notre société par l'intermédiaire d'échange et d'activités adaptées. Ainsi des thèmes comme le racisme, les discriminations ou encore le respect de l'environnement pourront être abordés. L'association est ouverte à tous les enfants quelque soit leur origine sociale, géographique ou leur culture. C'est dans cet objectif que nous participons également activement aux journées contre l'indifférence organisée sur la commune.

- Donner le goût de l'engagement, des responsabilités et de l'action. Donner aux enfants/ados les moyens d'être acteurs de leurs temps libre.

Etre enfant/ados c'est aussi être citoyen. Donner envie à l'enfant/ados de s'engager, d'avoir des responsabilités, fait partie intégrante de l'évolution d'un enfant. Le choix de ne pas mélanger les tranches d'âge pour certaines activités permet aux plus grands d'aider les plus jeunes et ainsi, leur donne une nouvelle dimension de leur place au sein du centre de loisirs.

- Favoriser les liens intergénérationnels.

L'animateur socioculturel a pour mission de favoriser une cohésion sociale. Améliorer les relations entre les acteurs d'une même commune, d'un même environnement participe à favoriser cette cohésion. Les échanges avec le secteur jeunesse d'une part sont à poursuivre et à développer par l'intermédiaire de spectacles, de contribution d'un groupe à l'autre etc... Nous allons également maintenir le lien créé avec les aînés de la commune par l'intermédiaire d'échange régulier entre nos deux associations.

Une attention particulière est donnée concernant le lien parent/enfant (Accueil, départ, café des parents, communication etc...)